

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS (ARTICLES EN FRANÇAIS)

Rédaction

Grégory Cormann, gregory.cormann@uliege.be

Bruno Leclercq, b.leclercq@uliege.be

Université de Liège, Département de philosophie, Pl. du Vingt-Août 7, B-4000 Liège, Belgique.

Informations générales

Le *Bulletin d'analyse phénoménologique* (<https://popups.uliege.be/1782-2041/>) publie des articles présentant des recherches originales et innovantes sur tout problème relevant de la philosophie phénoménologique.

Les langues de la revue sont le français, l'anglais et l'allemand.

Les manuscrits doivent être envoyés à la rédaction sous forme électronique aux formats MS-Word (DOC), Rich Text Format (RTF) ou OpenOffice Writer (ODT). Seuls les envois électroniques sont pris en compte.

Les manuscrits envoyés doivent être accompagnés d'un bref résumé de 200 mots environ. L'auteur doit aussi indiquer son nom, son adresse, son statut et son affiliation académique, ainsi que le titre complet de l'article.

La revue n'accepte généralement pas les articles déjà publiés par ailleurs.

Tous les manuscrits envoyés sont soumis en double aveugle à deux lecteurs, généralement issus du comité de lecture du BAP. L'acceptation ou le refus sont généralement signalés à l'auteur après un délai de 1 à 3 mois, sur la base des rapports des lecteurs.

Mise en forme

Un avantage de la publication électronique est sa rapidité. Le manuscrit peut être diffusé quelques jours après l'approbation du comité de lecture, donc très peu de temps après son envoi. Toutefois, ce délai peut être considérablement augmenté si le travail de correction et de mise en forme l'exige. Pour cette raison, il est conseillé, en vue de ne pas retarder la publication, de se conformer aux recommandations qui suivent :

- Il est fortement recommandé d'uniformiser autant que possible, à l'intérieur d'un même texte, le système employé pour la ponctuation, les appels de notes de bas de page, etc.
- Si le texte contient des caractères spéciaux, des formules mathématiques, des graphiques ou tableaux complexes, etc., l'auteur est prié d'envoyer à la rédaction un tirage papier ou une version PDF de son texte.
- Les majuscules s'écrivent avec leurs accents (À, Ê, etc.).
- L'usage du soulignement et des grandes capitales est déconseillé.
- Le point-virgule, le double point ainsi que les points d'interrogation et d'exclamation doivent être précédés d'un espace insécable. De même les guillemets en chevrons (mais non pas les guillemets anglais) sont séparés du texte entre guillemets par des espaces insécables.
- Écrire « 1^{re} » et « 2^e » plutôt que « 1^{ère} » et « 2^{ème} ».

- Le tiret cadratin (—) est préféré au tiret semi-cadratin (–).

Citations

- Les citations précédées d'un double point et terminées par un point commencent par une majuscule.
Exemple : *Or, sur ce point, Fink est formel : « La réduction ne conduit pas au développement d'une langue transcendentale indépendante ».*
- Les citations de quatre lignes et plus seront placées en retrait, sans guillemets.
- Les citations de moins de quatre lignes seront placées dans le corps de texte entre guillemets en chevrons : « _ ». Lorsque certains mots de la citation sont déjà entre guillemets dans le texte original, on aura alors recours aux guillemets anglais “_” (éviter les guillemets droits " ").
Exemple : « L'expression “phénoménologie”, écrivait-il, signifie principalement un concept méthodique ».

Notes et références

- Les références seront indiquées en note de bas de page, et non en note de fin.
- Les notes sont appelées dans le texte par des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses.
- Dans les références, on utilisera de préférence des guillemets en chevrons (« »), même pour les titres d'articles en anglais.
- Les abréviations « *ibid.* », « *id.* », « *id. loc.* » et « *op. cit.* » sont toujours indiquées en italiques, à la différence de « art. cit. », en caractères romains.

Caractères spéciaux

- Pour les caractères spéciaux à l'exception des caractères grecs (voir ci-dessous), l'auteur utilisera, dans la mesure du possible, la fonction « Caractères spéciaux » dans WORD ou dans WRITER (Insertion\Caractères spéciaux).
- La translittération est conseillée (mais non obligatoire) pour les mots isolés ou les brèves expressions en caractères grecs. Les lettres latines sont alors écrites en italique avec accents de longueur (*ā, ē, etc.*) mais sans accents toniques. Le circonflexe grec devient l'accent de longueur ; les lettres grecques η et ω deviennent respectivement *ē* et *ō*. Pour les lettres latines avec accents de longueur, utiliser la fonction « Caractères spéciaux » dans WORD ou dans WRITER (Insertion\Caractères spéciaux).
- Pour les citations plus longues, l'auteur est prié de consulter la rédaction en vue de vérifier la compatibilité de sa police de caractères. Le cas échéant, la rédaction prend en charge la composition du texte grec.

Images

- Si le manuscrit contient des images, l'auteur est prié de les envoyer séparément, idéalement au format TIFF.
- On préférera une insertion des images dans le texte plutôt qu'en annexe.